

DIRECTION :

Date JJ/MM/AAA

AFFAIRE SUIVIE PAR

[NOM et Fonction de la personne]

## ENQUETE PUBLIQUE SDRIF-E

L'enquête publique se déroule du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024. La commission d'enquête est composée de 17 membres.

### 1 MISE A DISPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE ET PERMANENCES

Le dossier d'enquête peut être consulté en version numérique

- Sur le site internet de la région Île-de-France : [www.iledefrance.fr/objectif2040](http://www.iledefrance.fr/objectif2040)
- Sur la plateforme dédiée à l'enquête publique et au registre numérique : [www.registrenumerique.fr/sdrif-e](http://www.registrenumerique.fr/sdrif-e)

Sur le territoire de l'agglomération le dossier peut être consulté :

En Seine-et Marne

- Claye-Souilly : centre administratif 3, allée André Benoist
- Mitry-Mory : Mairie 11 Rue Paul Vaillant Couturier
- Villeparisis : Mairie 32, rue de Ruzé

En Val d'Oise :

- Fosses : Mairie 1, place du 19 mars 1962
- Garges-lès-Gonesse : Service à la population 6 rue Jean Goujon
- Goussainville : Mairie 1, place de la Charmeuse
- Sarcelles : Mairie annexe 3, boulevard Albert Camus
- Villiers-le-Bel : Mairie 32, rue de la République.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations et propositions écrites aux dates et horaires suivants :

En Seine et Marne :

- Claye-Souilly : le vendredi 09/02/2024 de 13h30 à 16h30
- Mitry-Mory : le mercredi 21/02/2024 de 13h30 à 16h30
- Villeparisis : le samedi 09/03/2024 de 8h30 à 11h30

En Val d'Oise :

- Fosses : le mercredi 21/02/2024 de 9h00 à 12h00 et le mercredi 06/03/2024 de 9h00 à 12h00
- Garges-lès-Gonesse : le lundi 26/02/2024 de 8h30 à 11h30
- Goussainville : le vendredi 09/02/2024 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 07/03/2024 de 14h00 à 17h00
- Sarcelles : le lundi 05/02/2024 de 14h00 à 17h00 et le mercredi 13/03/2024 de 9h00 à 12h00
- Villiers-le-Bel : le mercredi 28/02/2024 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 15/03/2024 de 9h00 à 12h00

Par ailleurs une réunion publique d'information et d'échange, en présence du maître d'ouvrage se tiendra, sous l'égide de la Commission d'enquête, le jeudi 29 février 2024 de 19h30 à 22h30 au Forum des Images, 2 Rue du cinéma, 75001 Paris (accès par le RER et Métro, station Châtelet-les-Halles).

## 2 DEPOT DES OBSERVATIONS ET DES PROPOSITIONS

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions peuvent être déposées par les moyens suivants :

- Par internet, sur un registre dématérialisé sécurisé accessible à l'adresse suivante : [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e) ;
- Par écrit, sur les registres d'enquête dans les lieux d'enquête ;
- Par courriel à l'adresse électronique suivante : [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr) ;
- Par courrier postal adressé à M. le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Mission SDRIF-E, Pôle logement, aménagement et transport, Conseil régional d'Île-de-France, 2 rue Simone Veil, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Les conseils communaux doivent prendre une délibération portant avis de la commune sur le projet de SDRIF-E et la déposer par un des moyens indiqués.

Si les communes le souhaitent il est possible de rencontrer la commission d'enquête lors d'une permanence pour exposer l'avis délibéré.

Les délibérations doivent être transmises au plus tard le 16 mars 2024.

## 3 RAPPORT ET CONCLUSIONS DE L'ENQUETE PUBLIQUE

La commission d'enquête transmet son rapport et ses conclusions motivées, à la Présidente de la Région Île-de-France

Le rapport sera par la suite transmis, pour être mis à la disposition du public pendant un an, dans chaque lieu de permanence ; il pourra également être consulté sur le site internet de la région à l'adresse suivante : [www.iledefrance.fr/objectif2040](http://www.iledefrance.fr/objectif2040).